

Val d'Oise : à Bonneuil, 148 millions d'euros pour doubler les capacités de l'usine de dépollution d'eau

Le chantier de modernisation et d'extension de la station d'épuration de Bonneuil-en-France dans le Val-d'Oise se terminera à l'été 2023. 148 millions d'euros ont été investis pour adapter l'infrastructure à la hausse de la population et de l'activité économique.

L'immense chantier de modernisation et d'extension de la station de dépollution de Bonneuil-en-France (Val-d'Oise) touche à sa fin. L'infrastructure construite en 1995, propriété du syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique (SIAH) et exploitée par la société OTV, filiale de Veolia Eau Solutions et Technologies, ne permettait pas de faire face aux prévisions d'augmentation du volume d'eau potable à traiter dans les 30 prochaines années.

Cette usine, où sont traitées l'eau potable et les eaux usées de l'équivalent de 240.000 habitants sur 35 communes de l'Est du Val-d'Oise, va désormais pouvoir en absorber le double à partir d'été 2023. « Aujourd'hui, nous voyons bien que la saturation de l'usine pressentie il y a 10 ans est en train de se réaliser », souligne Eric Chanal, le directeur du SIAH. Ce sont les perspectives de hausse de la démographie et de l'intensification de l'activité économique dans la zone plus enclavée et défavorisée du département qui ont précipité cette opération.

Investissement majeur

Sur un espace de 8 hectares, certains bâtiments ont été démolis, certains rénovés et d'autres construits. « L'essentiel du génie civil est terminé. On va attaquer d'ici un ou deux mois la partie extérieure des voiries et des espaces verts », indique Eric Chanal. En effet, deux bassins biologiques de traitement de l'eau sur trois sont sortis de terre, et le nouveau siège social du syndicat est, lui, fonctionnel depuis 2019. Aujourd'hui 60, ils seront bientôt 15 de plus à travailler pour le syndicat.

Cette lourde opération a représenté un investissement de 148 millions d'euros. Sans compter les 60 millions d'euros nécessaires au fonctionnement de l'usine pendant et après les travaux, durant les 10 années du marché, soit entre 2017 et 2027. Pour financer cette opération, 76 millions ont été empruntés auprès de la banque européenne d'investissement. L'agence de l'eau a injecté 54 millions d'euros dont 18 millions de prêts à taux zéro et l'Ademe 430.000 euros. Le reste a été financé sur les fonds propres du syndicat, qui a notamment bénéficié de la hausse continue de la redevance assainissement.

L'après Europacity

Accusé d'être surdimensionné par les opposants dont l'association écologiste [Val-d'Oise environnement](#) au moment de l'enquête publique, le projet d'extension reste pertinent selon le syndicat. En effet, dans ses prévisions, le SIAH prenait en compte l'impact du gigantesque projet Europacity, finalement abandonné par le gouvernement² fin 2019.

Aujourd'hui, nous voyons bien que la saturation de l'usine pressentie il y a 10 ans est en train de se réaliser

Eric Chanal Directeur du SIAH

« L'extension de la station n'a pas été faite pour [Europacity](#) », défend de son côté Eric Chanal, qui constate une hausse de la consommation d'eau, dû selon lui en partie à la hausse de la population.

« L'ampleur de la perte est difficile à évaluer tant ce projet a bougé, sans compter les projets qui seront fait sur [le triangle de Gonesse](#) », ajoute-t-il, confiant. En effet, des activités du projet Agoralim porté par la Semmaris devraient s'y installer. De son côté, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France mène une politique de soutien et de diversification de ses zones activités économiques dans le secteur.

Réflexions sur la méthanation

L'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées va de pair avec les énergies renouvelables. « On est sur une logique de mix énergétique », assure le directeur. Un nouveau digesteur, plus performant, a été construit pour alimenter le réseau GRDF de biogaz à partir de la fermentation des boues issues du processus de dépollution. Cette technique a fait rentrer 1 million d'euros de recettes par an pour le syndicat. Ce qui en fait la troisième source de revenus derrière la collecte des eaux usées (8 millions) et l'assainissement de l'eau (20 millions).

Le syndicat avance même sur technologie voisine : la méthanation. Dans ce cas, le bio gaz est créé par un processus industriel combinant le CO_2 à de l'hydrogène. Pour faire rentrer cette nouvelle source d'énergie dans le réseau GRDF, l'usine a d'ores et déjà obtenu une dérogation auprès de la commission de la régulation de l'énergie, alors que le procédé est exclu du code de l'énergie. Mais la mise en service de cette technologie se heurte à des contraintes économiques. « Pour l'instant ce ne serait pas rentable, nous recherchons des solutions financières avec GRDF et la région Île-de-France », souligne Eric Chanal.